

### Offres de formation ASA-Handicap mental

N°	Titre de la formation	Contenu de la formation	Objectifs pédagogiques	Démarche pédagogique	Publics	Durée formation	Prix formation
1	<b>La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)</b>	Sensibilisation à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Assemblée des Nations Unies en 2006 et ratifiée par la Suisse le 14 avril 2014.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre conscience que les personnes avec un handicap ont des droits proclamés et reconnus internationalement ;</li> <li>• Comprendre les principes et notions relatifs aux droits des personnes handicapées ;</li> <li>• Découvrir le contenu des articles de la Convention.</li> </ul>	Présentation de la Convention à l'aide d'un kit pédagogique en version facile à comprendre réalisé par ASA-Handicap mental.	Professionnels <hr/> Personnes en situation de handicap	3.5h	890.-
2	<b>La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)</b>	Découverte approfondie de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Assemblée des Nations Unies en 2006 et ratifiée par la Suisse le 14 avril 2014.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre conscience que les personnes avec un handicap ont des droits proclamés et reconnus internationalement ;</li> <li>• Comprendre les principes et notions relatifs aux droits des personnes handicapées ;</li> <li>• S'approprier le contenu des articles de la Convention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des articles de la Convention à l'aide d'une version facile à comprendre réalisée par ASA-Handicap mental;</li> <li>• Expérimentation des jeux composant le kit pédagogique en groupes mixtes (professionnels et personnes en situation de handicap).</li> </ul>	Professionnels <hr/> Personnes en situation de handicap	7h	1740.-
3	<b>La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et la sensibilisation à l'auto-représentation</b>	Découverte approfondie de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Assemblée des Nations Unies en 2006 et ratifiée par la Suisse le 14 avril 2014. Approche du concept d'autoreprésentation et ses corollaires: la prise de parole pour faire connaître et défendre ses points de vue sur des sujets concernant sa propre vie; la participation active au processus de prise de décisions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre conscience que les personnes avec un handicap ont des droits et comprendre les principes et notions relatifs à ces droits ;</li> <li>• S'approprier le contenu des articles de la Convention;</li> <li>• Se sensibiliser à l'auto-représentation et aux moyens de l'exercer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des articles de la Convention à l'aide d'une version facile à comprendre réalisée par ASA-Handicap mental;</li> <li>• Expérimentation des jeux composant le kit pédagogique</li> <li>• Présentation du concept d'autoreprésentation et mises en situation à l'aide du manuel de formation « Soutenir la prise de parole de la personne déficiente intellectuelle"»</li> </ul>	Professionnels <hr/> Personnes en situation de handicap	2 x 7h	3580.-

N°	Titre de la formation	Contenu de la formation	Objectifs pédagogiques	Démarche pédagogique	Publics	Durée formation	Prix formation
4	<b>Sensibilisation à l'auto-représentation</b>	Découverte du concept d'autoreprésentation et ses corollaires : la prise de parole pour faire connaître et défendre ses points de vue sur des sujets concernant sa propre vie; la participation active au processus de prise de décisions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre le concept d'autoreprésentation ;</li> <li>• Découvrir l'importance de prendre la parole lorsqu'on est une personne avec un handicap ;</li> <li>• Apprendre les principes de base pour développer sa compétence à prendre la parole en public et à assumer un rôle d'autoreprésentant.</li> </ul>	Présentation du concept d'autoreprésentation et mises en situation à l'aide du manuel de formation « Soutenir la prise de parole de la personne déficiente intellectuelle ».	Personnes en situation de handicap	7h	1740.-
5	<b>Sensibilisation au langage facile à lire et à comprendre (FALC)</b>	Sensibilisation au langage facile à lire et à comprendre (FALC): saisir son importance pour la participation des personnes concernées à la société; en comprendre les règles et les appliquer pour rédiger ou traduire un texte adapté aux personnes avec un handicap.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre le développement historique du FALC;</li> <li>• Se sensibiliser aux difficultés rencontrées par les personnes concernées par le FALC;</li> <li>• Comprendre les règles européennes du FALC;</li> <li>• Composer un texte en utilisant les règles européennes du FALC;</li> <li>• Traduire un texte préexistant en FALC.</li> </ul>	Présentation et utilisation des règles du FALC. Les participants seront amenés à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traduire un texte préexistant ;</li> <li>• Rédiger entièrement un texte en utilisant les règles du langage facile à lire et à comprendre.</li> </ul>	Professionnels  Personnes en situation de handicap	7h ou 2 x 3.5h	1740.-
6	<b>Le langage facile à lire et à comprendre (FALC) à l'usage des relecteurs</b>	Des clefs de compréhension pour saisir l'importance d'associer les personnes avec un handicap à la relecture des textes rédigés en langage simplifié. Des connaissances et outils pour participer en tant que personne avec un handicap au processus de création et de traduction d'un texte en langage facile à lire et à comprendre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les règles européennes du langage FALC;</li> <li>• Comprendre l'importance de la relecture dans la création d'un texte en FALC;</li> <li>• Développer sa capacité à contrôler l'accessibilité des informations contenues dans un texte traduit en FALC.</li> </ul>	Présentation des règles européennes et exercices de relecture d'un texte traduit en FALC. Recours aux règles européennes du langage facile à lire et à comprendre proposé par Inclusion Europe et à celles travaillées au Québec.	Relecteurs	3.5h	890.-

N°	Titre de la formation	Contenu de la formation	Objectifs pédagogiques	Démarche pédagogique	Publics	Durée formation	Prix formation
7	<b>La Participation sociale des personnes handicapées</b>	Réflexion sur le concept de participation à partir d'une perspective historique, disciplinaire et multidimensionnelle : définition, formes, enjeux et retombées pour la pratique institutionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'entendre sur le sens du mot "participation"</li> <li>• Saisir son importance dans le contexte actuel (ratification de la CDPH par la Suisse)</li> <li>• S'interroger sur les formes que peut prendre la participation des personnes avec un handicap</li> <li>• Entendre le point de vue des personnes concernées</li> <li>• Intégrer le concept dans le champ de sa pratique</li> </ul>	Alternance d'exposés et de travaux par ateliers participatifs où chacun-e pourra faire le point sur ses représentations, ses connaissances et ses pratiques.	Professionnels	7h	1740.-